

Commune de Saint-Chamas

Modification du PLU n°1

Sommaire

PIECE N°1

- NOTICE DE PRESENTATION

PIECE N°2 : pas de pièce N°2

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)

PIECE N°3 : pas de pièce N°3

- Orientations d'Aménagement (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)

PIECE N°4

- REGLEMENT MODIFIE

PIECE N°5

- LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES MODIFIE
- PLAN DE ZONAGE MODIFIE
Remplace les pièces :
Zonage – Planche Nord-Est 1/3 500^{ème}
Zonage – Planche Nord-Ouest 1/3 500^{ème}
Zonage – Planche Sud-Est 1/3 500^{ème}
Zonage – Planche Sud-Ouest 1/3 500^{ème}
- Les Risques – Planche Nord 1/3 500^{ème} : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas la planche des risques)
- Les Risques – Planche Sud 1/3 500^{ème} : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas la planche des risques)

PIECE N°6 ANNEXES

6.1. Annexes sanitaires : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas les annexes sanitaires)

6.2. Servitudes d'Utilité Publique pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas les servitudes d'utilité publique)

6.3. Documents Annexes

- Liste et arrêtés des Voies bruyantes modifié
- Plan des périmètres reportés à titre informatif (annexes complémentaires) modifié
- Inventaire du bâti agricole à valeur patrimoniale : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)
- Cahier de recommandations architecturales, environnementales et paysagères : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)
- ~~Plan d'épannelage quartier du Pertuis~~ : cette pièce est supprimée du dossier de PLU par la présente modification
- ~~Plan d'épannelage quartier du Delà~~ : cette pièce est supprimée du dossier de PLU par la présente modification
- Cartes des zones soumises à l'obligation légale de débroussaillage : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)
- Liste des lotissements de moins de 10 ans : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)
- PEB : Zonage, rapport de présentation et arrêtés préfectoraux : pas de pièce (Sans objet : la modification ne concerne pas cette pièce)